

Département : 21 IM 21001880
Aire d'étude : NOLAY
Commune : MOLINOT
Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION (REF : 00061318).
Emplacement : SACRISTIE

Dénomination : **CHASUBLE**

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0771250 Y = 0226110

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1978 , 1992 par REVEILLON ELISABETH, LAROCHE LAURENT

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1978

DESCRIPTION

Catégorie technique : TISSU

Matériaux et techniques : SOIE ; FIL METAL

Description : DOUBLURE EN COTON SATIN ROUGE ; DRAP D'OR BRODE DE FIL D'OR ET D'ARGENT ; GALONS DORES

Représentation et ornementation : ORNEMENTATION (ORNEMENT A FORME VEGETALE) ; SYMBOLE (PELICAN)

Dimensions : H = 106 LA = 66

Etat de l'oeuvre : BRODERIE USEE

HISTORIQUE

Datation : 2E MOITIE 19E SIECLE

21 n° département	MOLINOT commune	
	Village adresse ou lieu-dit	
Beaune arrondissement	Nolay canton	
	CHASUBLE dénomination et titre de l'œuvre	72.01 matricule

Lieu de conservation

Edifice contenant l'œuvre : église paroissiale de l'Assomption
Emplacement et position dans l'édifice : sacristie

Propriétaire : la commune

Protection M.H.

État de conservation : bon état

Dossier établi le 13/9/1978 par E. Réveillon
revu le par

Matériaux et techniques :

- drap d'or brodé de fils d'or et d'argent, feuilles de métal doré (grappes) et paillettes.
- galons dorés
- doublure en satin de coton rouge

Dimensions :

H. 1,06 m l. 0,66 m

Altérations :

- broderie usée
- tissu froissé

Datation : fin du XIX° siècle

21. MOLINOT
Eglise paroissiale de l'Assomption

78.21.1079 V2
Cliché M. THIERRY

CHASUBLE OR

